Le 13 octobre 1791 à Nogent-le-Rotrou.

Le mercredi 13 octobre 1791, la municipalité de Nogent-le-Rotrou recevait la déclaration du citoyen Berthe, nouvellement nommé vicaire de la paroisse de Saint Hilaire, de vouloir prêter le serment. Elle fixait la prestation publique dudit serment au dimanche prochain 16 octobre :

« AujourD'hui treize octobre mil Sept cent quatre Vingt onze Dans l'aSsemblée du conSeil municipal de la ville de noGent le Rotrou est comparû Le S. auguste Berthe prêtre de l'eveché du dép^t D'eure & Loir Lequel a declaré qu'en qualité de vicaire de la paroiSse de S.^t hilaire nommé par M. Levesque dudit departement & agrée par M. Forestier curè à S.^t hilaire, il étoit dans l'intention de prêter la Serment imposé auX fonctionnaireS publics, de laquelle déclaration il a requis acte, ~~à lui accordé conformement auX concluSions du procureur de la Commune,~~

Surquoi, Le conSeil municipal a accordé acte audit Sr Berthe acte [sic] de Sa déclaration, et a ajourné Lepoque de la PrestatioN de Serment à dimanche pr. A lissüe de la meSse paroissialle

SiX mots rayés nuls Berthe

Baugars Baudoüin J. Marguerith

P.^re Lequette

Pr de la C. »[1]

[1] Archives municipales de Nogent-le-Rotrou 1D1 feuillet 174.